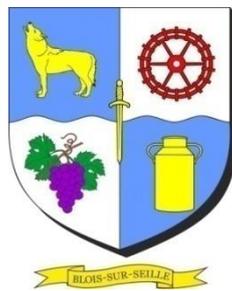


Bulletin municipal

BLOIS-SUR-SEILLE

2025



Editorial : Le mot du Maire

Comme les années précédentes, la municipalité a poursuivi son action en concrétisant plusieurs projets d'intérêt général.

La recherche, puis l'obtention de subventions ont permis de réaliser ces travaux dans le cadre d'une maîtrise des coûts budgétaires ce qui a été souligné par le Trésorier Public.

Le budget est sain, plusieurs chantiers notables ont été conduits sans pénaliser les finances communales, sans augmenter les impôts locaux et sans recourir à l'emprunt.

Notre projet majeur conduit en 2024 a été d'équiper le village-centre d'un réservoir d'eau potable complémentaire, destiné à doubler notre réserve et ainsi s'assurer de quatre jours d'autonomie en cas de pénurie estivale.

Le budget annexe de l'eau possédait une réserve, qui a financée cette opération judicieuse, avant un éventuel transfert de compétence à la Communauté de Communes.

L'autre action emblématique a été la mise en sécurité du cimetière, au niveau de la rivière : le site présentait un réel danger pour les usagers. Evoquée à plusieurs reprises par le passé, elle n'avait jamais été réalisée.

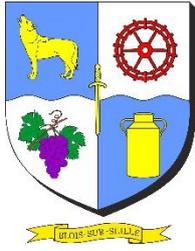
Pour 2025, deux projets seront conduits : la création d'un réservoir incendie au Chaumois-Martin/Grange Queillat, et la reconstruction de la statue de Jeanne d'Arc.

Par ailleurs, nous aurons à cœur de faire vivre notre village et d'offrir à la population plusieurs animations tout au long de l'année...

Belle et heureuse année à toutes et tous !

Bien cordialement :

Le Maire : Laurent BESANÇON.



Brèves locales: statue Jeanne d'Arc

Dans son délibéré du 13 novembre dernier, le tribunal de Lons-le-Saunier a rendu son jugement :

*l'assureur de la Région ; AXA, est condamné à rembourser à notre Commune la moitié des frais de restauration de la statue.

*la Commune a commis une faute en ne matérialisant pas suffisamment l'interdiction de circulation et de stationnement aux véhicules de gros gabarit sur la place du village.

Ce jugement, très équivoque n'est pas compris par les élus qui en ont débattus dans la séance du 29 novembre. Sur conseil de notre avocat, évoquant l'incertitude d'un second procès, et le risque de se voir appliquer des frais inutiles de jugement en cas de perte du procès d'appel, les élus ont voté par défaut, l'acceptation du premier jugement.

Pour mémoire, ce déplorable incident ne se serait jamais produit si la chauffeure de bus avait respecté, comme ses autres collègues le font, le stationnement réglementaire du bus scolaire matérialisé depuis 1985 par le poteau spécifique, situé face au Monuments-Aux-Morts. Cette manœuvre inappropriée et aventureuse a brisé notre emblématique monument et a fait engager des frais de justice à notre Commune, heureusement intégralement remboursés par notre assureur.

La « légèreté » de ce jugement et la mesquinerie malhonnête de cet assureur sans moralité ne peuvent que renforcer la défiance des citoyens vis-à-vis des institutions ou de certains organismes privés.

Avec le soutien de l'Etat, la Commune a fait reconstruire cette statue et à la pose sur son piédestal historique va intervenir très prochainement.



Restauration petit patrimoine

En vue d'entretenir et de redonner « un coup de jeune » à quelques-uns de nos emblématiques petits mobiliers patrimoniaux, quelques menus travaux ont été réalisés ces derniers mois :

*remplacement du porte-affiches public devant la mairie, remise en peinture, décapage de la croix monumentale du cimetière, remise en peinture des barrières du pont sur le bief au chemin de la Forge, etc....par David NOVE, notre employé municipal,

*réparation, réajustement des laves dressées sur la Place et Montée du Village par Pascal CORDIER.

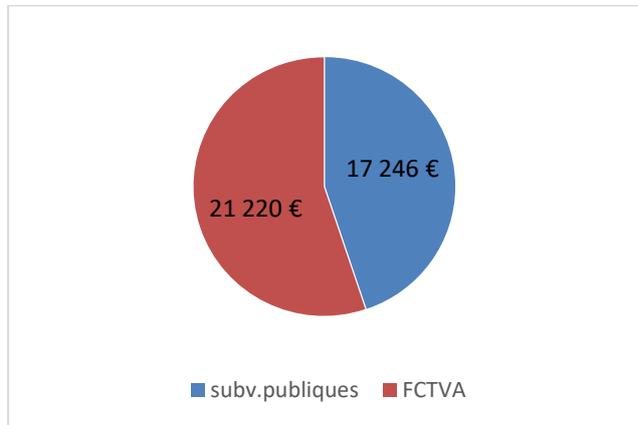
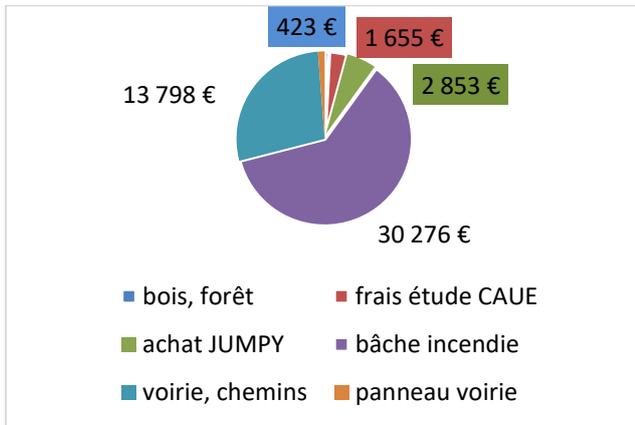
*recoloration de la statue de Sainte-Anne dans l'oratoire route de Nevy par Alain CORNUT.

Bravo et merci à eux !

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : budget principal.

Dépenses d'investissement : 49 612€

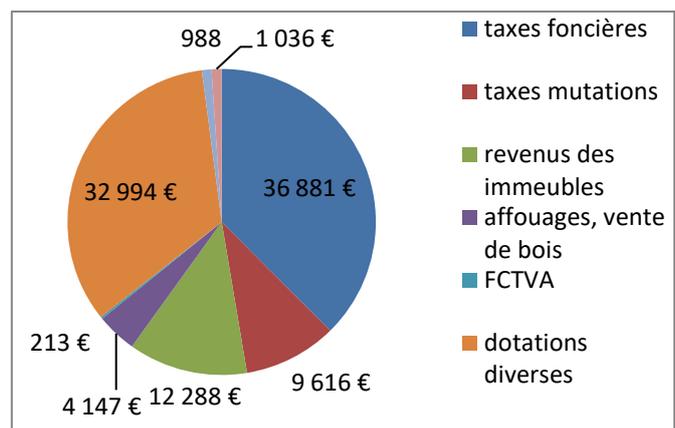
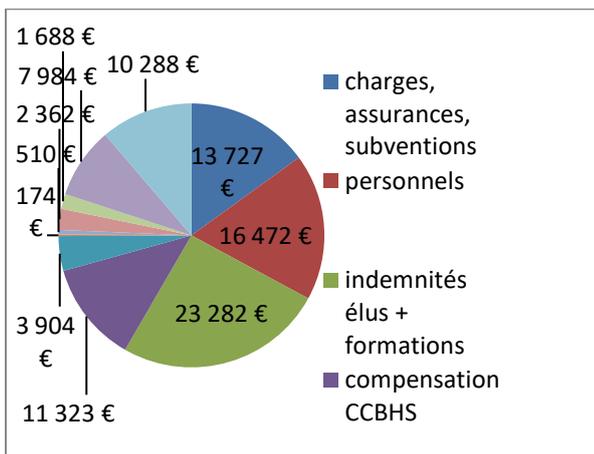
Recettes d'investissement : 38 466€



Solde : - 11 146€

Dépenses de fonctionnement : 91 714€

Recettes de fonctionnement : 98 163€

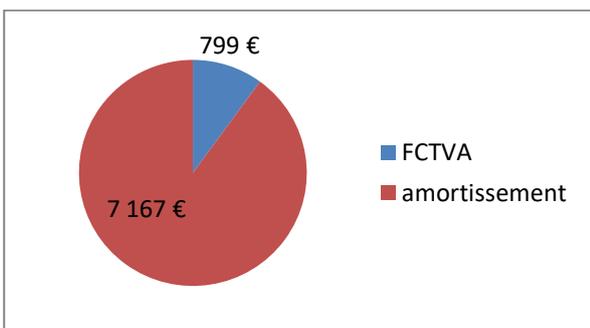
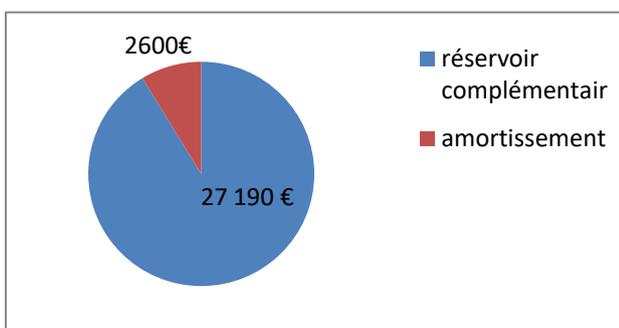


Solde : +6 449€

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : budget de l'eau (village).

Dépenses d'investissement : 29 789€

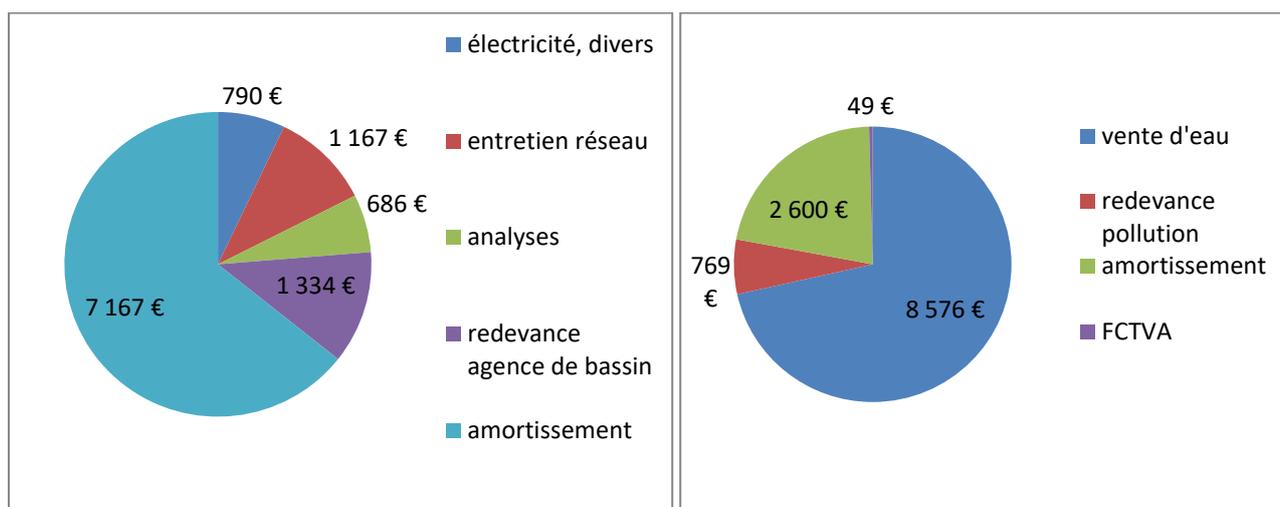
Recettes d'investissement : 7 966€



Solde : - 21 823€

Dépenses de fonctionnement : 11 144€

Recettes de fonctionnement : 11994€

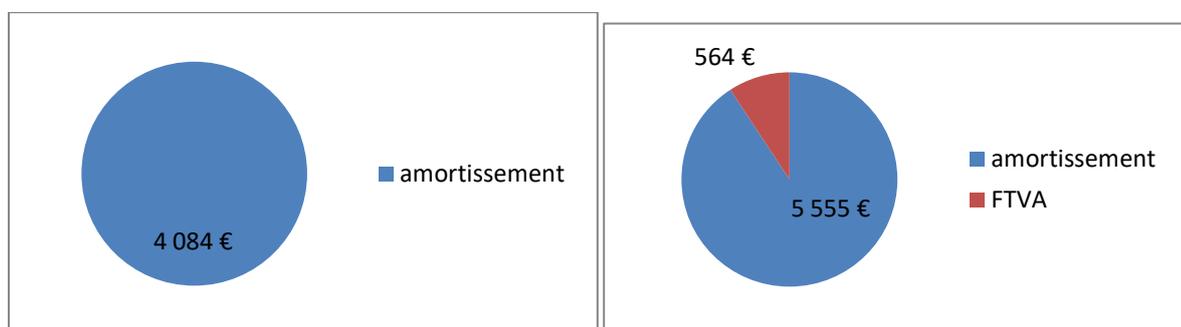


Solde : +850€

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : Syndicat des eaux des CHAUMOIS.

Dépenses d'investissement : 4 084€

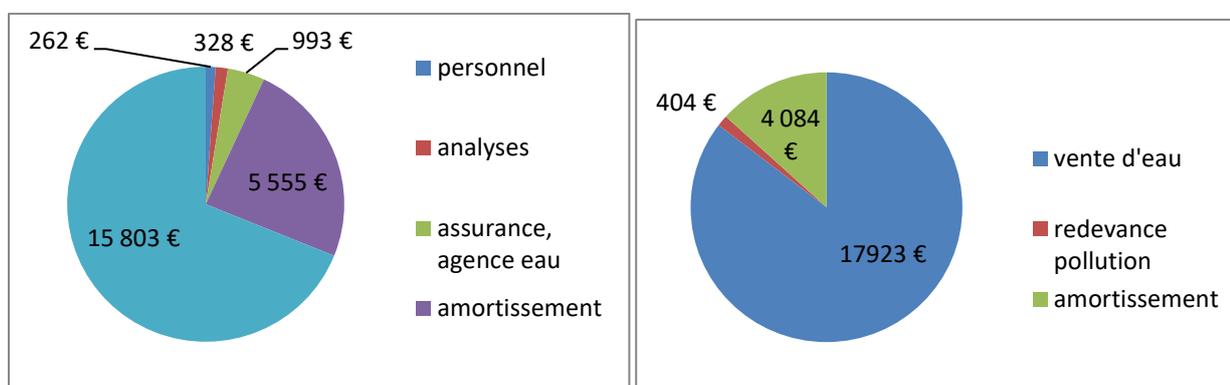
Recettes d'investissement : 6 119€



Solde : + 2 034€

Dépenses de fonctionnement : 22 941€

Recettes de fonctionnement : 30 764€



Solde : -7 823€

BUDGET PRIMITIF 2025 : budget principal (SIE Les Chaumoises).

Dépenses d'investissement : 24 285€

Recettes d'investissement : 24 285€

Dépenses de fonctionnement : 46 421€

Recettes de fonctionnement : 46 421€

BUDGET PRIMITIF 2025: budget de l'eau (village).

Dépenses d'investissement : 18 747€

Recettes d'investissement : 18 747€

Dépenses de fonctionnement : 18 185€

Recettes de fonctionnement : 18 185€

BUDGET PRINCIPAL 2025 :

Dépenses d'investissement : 99 389 €

Recettes d'investissement : 99 389 €

Dépenses de fonctionnement : 185 467 €

Recettes de fonctionnement : 185 467 €

Projets réalisés :

① Sécurisation des voies communales.

Afin de résorber les nombreux cônes d'éboulement (cailloutis, etc...°) dans le Mont du Chaumoises, des travaux de dérasement ont été conduits en avril dernier. La Communauté de Communes a assuré en parallèle des renforcements de chaussée sur les linéaires affaiblis en remblais. Des compléments seront apportés cette année.

Dans le même temps, le reprofilage et l'empierrement des chemins entre les Chaumoises, de La Saugiat et des Bougenots (accès au pylône ENEDIS) ont été réalisés. Un financement public (Etat) a été obtenu pour cette opération (20%).

② Remplacement tableau électrique du clocher et moteur de volée.

L'installation électrique du clocher, notamment la sécurité contre la foudre, le disjoncteur, etc.. étaient obsolètes. La municipalité a donc procédé à leur remplacement. Dans le même temps, la restauration du cadran a été réalisée en 2024.

En ce début d'année, le moteur de volée de la grosse cloche a également été changé, deux ans après celui de la petite cloche.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise spécialisée PRETRE de MAMIROLLE (25) avec qui nous avons en plus, un contrat d'entretien.

3 Pose d'un grillage sur le mur de la rivière au cimetière.

La déambulation dans le cimetière présente un danger manifeste pour la population du fait de son surplomb non protégé sur la rivière. Du reste, le cimetière est fréquenté notamment à la Toussaint en période humide et glissante.

Au printemps 2024, le Conseil Municipal avait voté le principe d'installer une barrière de protection. La pose a été assurée cet hiver par la société Val de Seille Paysage.



LB-2024



LB-2024

4 Création d'un réservoir d'eau potable complémentaire.

Sur proposition initiale de Monsieur le Maire, et conformément à la décision du Conseil Municipal, un deuxième réservoir d'eau potable a été créé dans la vallée, en prolongement de la station existante.

Comme déjà évoqué, le château d'eau historique des Sauges, relié à la station de pompage, n'offrait qu'une réserve limitée, susceptible d'être mise à mal par les phénomènes de sécheresse appelés à se développer à l'avenir.

De plus, les besoins estivaux étant majorés du fait de l'accroissement de la population à cette saison, il apparaissait impératif de sécuriser l'alimentation et compléter la réserve.

L'incertitude politique actuelle et récente s'était notamment traduite par une remise en cause du transfert obligatoire de la compétence eau potable aux EPCI intercommunaux. Afin de faire face à cette éventualité, tout en étant mieux armé techniquement et financièrement, le doublement de notre capacité en eau potable a confirmé son intérêt.

Financé par une subvention de l'Etat (30%) et par le budget annexe de l'eau, sans recourir à l'emprunt ou à une majoration du prix de l'eau, ce projet s'est concrétisé cet automne.

Grâce à la compétence et au professionnalisme des entreprises retenues (OUTHIER et THIEULIN), les travaux ont été conduits rapidement en octobre, sans avoir à couper l'alimentation sur le réseau.

Le devenir de la régie communale en matière de gestion de l'eau potable du village fera l'objet d'une réflexion approfondie entre les élus municipaux et communautaires au premier semestre.



LB-2024



LB-2024



LB-2024

Projets en cours :

① **Restauration du bâtiment alambic communal.**

Ce projet porté par M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal a fait l'objet d'une étude de faisabilité par le CAUE (cabinet d'architectes-conseil en urbanisme). Une première ébauche a fait l'objet d'une présentation en conseil municipal il y a un an. Des réflexions d'ordre économique et politique (incorporation dans le projet Grand Site de France porté par la Communauté de Communes) seront poursuivies cette année.

Pour mémoire, l'objectif général est de redimensionner le bâtiment existant en lui adjoignant une extension de taille limitée visant à accueillir un espace d'exposition (écomusée des activités locales passées) et des toilettes publiques. Un local technique pour l'employé municipal sera créé en parallèle.

Un petit promontoire sur la rivière pourrait voir le jour à cette occasion...

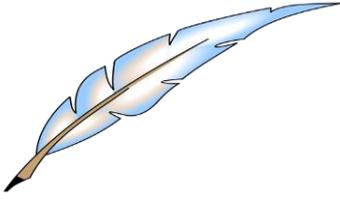
② **Implantation d'un réservoir incendie au Chaumois-Martin.**

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma communal de défense incendie, un projet mutualisé entre les communes de BLOIS-SUR-SEILLE et LA MARRE va se concrétiser cette année. En effet, les deux hameaux habités de Chaumois-Martin et Grange-Quélliat sont totalement dépourvus de défense incendie.

La loi impose aux communes d'assurer leur propre défense incendie.

Ces travaux financés par les deux collectivités font l'objet de demande de subventions auprès de l'Etat et du Département.





A vos plumes...

Vous aussi, n'hésitez pas à nous transmettre vos compositions !

Portrait de femme :

EUGENIE

Debout devant la fenêtre ouverte, Eugénie inspire profondément et accueille avec un sourire, le parfum amer de ses chrysanthèmes en fleur, qui dérive dans l'air aux senteurs de noisettes.

- vous serez les plus beaux cette année encore ! murmure-t-elle en effleurant les boules d'or et parme qu'elle a rempotés la veille. Elle les cultive avec soin et passion.

Puis résolument, fixe sur son chignon natté, son chapeau noir à voilette, retenu par une précieuse épingle, mettant en valeur ses yeux clairs, et son doux visage aux traits réguliers à peine dessiné par quelques rides. Pas une mèche de cheveux blancs, comme neige, ne dépasse de l'ensemble. C'est qu'elle est toujours élégante, malgré ses 87 ans.

En ce jour de Toussaint ensoleillé, où les langueurs de l'automne n'en finissent pas de mourir, elle a revêtu un chemisier aux teintes pastel parsemé de camélias mauves et argenté, le tout, agrémenté d'un col en dentelle qu'elle a confectionné. Elle n'a pas son pareil pour créer les ouvrages les plus délicats et ses longs doigts secs et noueux sont encore habiles.

Elle ferme la veste de son costume sombre, enfile ses gants de fine peau, prend son sac à main à fermoir doré et part à la messe d'un pas alerte, sa démarche majestueuse et son port de reine font l'admiration de tous.

Soudain elle porte la main à sa poitrine.

-Oh mon cœur ! Le voilà qui s'emballe encore ! Combien de fois depuis mon enfance ais-je du le soutenir ainsi ?

Puis elle se met à songer combien ce cœur fragile est traversé de rivières.

D'abord Marc son premier amour, jeune homme timide et rougissant, qu'elle n'avait jamais revu, séparé à jamais par la volonté de son père qu'elle entendait encore tonitruer !!

-Ta mère et moi avons décidé de te marier à Louis, le fils Desroches, tu es en âge de fonder une famille, nous te dotons des terres de Messepierre, cela agrandira les vignes !

Ce fut le choc ! En avait-elle passé des nuits à pleurer silencieusement. Il était indécent qu'une jeune fille bien éduquée extériorise ses sentiments, et dans ce rude pays Comtois une femme ne devait exprimer ni ses joies, ni ses peines, surtout dans cette famille puritaine.

Louis l'avait rapidement quittée, par une de ces longues et froides nuits d'hiver. Elle entendait encore les loups hurler dans les bois des Exterpois enneigés. Il était parti, terrassé par la grippe espagnole, lui laissant une petite Pauline aux boucles aussi blondes que le miel d'acacia. Elle l'avait choyée, en dépit des critiques incessantes d'une belle mère acariâtre.

Et la petite fille avait été emportée à son tour par une méningite foudroyante. Eugénie se revoit penchée sur le berceau vide, lourde de désespoir, désirent pleurer et épancher sa douleur et son désarroi. Fidèle aux principes inculqués, elle ravalait ses larmes et gardait le sourire, d'ailleurs qui aurait pris le temps de l'écouter et d'entourer ses épaules pour la reconforter, tous étaient trop occupés par les travaux des champs....

Ce fut ensuite sa sœur, la douce Marie qui s'éteignit en donnant le jour à une quatrième fille.

-Désormais, qui va s'occuper des orphelines ? Se lamentait la famille désemparée.

Elle s'entend s'écrier :

-Moi, oui moi !!J'ai tant d'amour à donner, je serai leur nouvelle maman !!

Dans sa cuisine flottait toujours un doux parfum, tantôt celui des confitures de fraises qui mijotaient dans la grande bassine en terre cuite, tantôt celui des mirabelles, puis les gouttes d'or laissaient place à la gelée de coing. Eugénie plongeait aussi sa longue cuillère en bois d'olivier dans le chocolat chaud, qui mitonnait sur la cuisinière, où crépitait les bûches de chêne et de hêtre, réchauffant les veillées de Noël. Dans le four, un pain d'épice dont elle avait le secret se dorait à la chaleur du bois et son arôme se mêlait à celui du chocolat.

Les printemps successifs lui avaient amené une kyrielle de petits enfants s'accrochant à ses jupons, elle les entendait l'appeler :

-Marraine, Marraine ! car n'était-elle pas celle de l'un d'entre eux ?

La voilà surveillant les devoirs de l'un, puis de l'autre dans la salle à manger silencieuse. Le tic-tac de la grosse horloge comtoise et son balancier rythmant inlassablement l'usure du temps berçait la lecture des enfants. Seule la bise au loin s'engouffrant dans les branches de sapin pour les faire gémir, osait rompre la quiétude du moment.

Puis Claudine, lui demandant souvent :

-Marraine raconte nous l'histoire de Brigitte !

Elle se lançait à conter des merveilles, où il était question d'animaux fabuleux et d'une princesse, qui, quel que soit le récit se nommait toujours Brigitte, cela faisait rire aux éclats les garnements.

Et voici celui-ci abattu par une forte fièvre. Elle se revoit courbée sur l'enfant, épongeant la sueur ruisselant sur le corps brûlant, arrangeant la tête congestionnée sur les oreillers de plumes, rafraichissant le front avec de fins mouchoirs de linon.

- J'ai soif ! Marraine gémissait le garçonnet.

A l'aide de tisane faite de plantes cueillies dans la vallée à la belle saison, dont elle seule détenait le secret, mouillait les lèvres du petit qui délirait, désaltérait sa gorge en feu.

Sur la table de nuit, la flamme de la lampe en porcelaine myosotis, dansait en s'élevant langoureusement au plafond, jetant des ombres qui s'allongeaient sur les murs de la chambre, donnant vie à tous ces oiseaux perchés sur les branches de pêcheurs en fleur du papier peint.

Assise près du gamin qui reposait enfin, soustrait aux bras de la grande ogresse, elle songeait à ce creux d'épaule rassurante dont elle aurait tant eu besoin, poser sa tête, se blottir, se confier, partager ses tracas, et aussi la joie qui l'animait.

Ce soir là elle s'était sentie tellement seule, malgré tous ces enfants qui l'entouraient, tous l'imaginaient forte, sereine sous son ineffable sourire. Elle savait si bien écouter, conseiller, que personne n'avait jamais décelé son attente, qui aurait pu comprendre ce qui lui avait tant manqué.

-C'était hier ! se dit-elle en hâtant le pas pour ne pas être en retard à l'église, et le temps passe vite, puisqu'il lui amène des arrières petits enfants...

-Combien déjà ? Dix, quinze, elle ne compte plus, mélange un peu les prénoms, mais ses lèvres savent encore se poser sur leur peau velouté, et parfumée, ses bras les bercer, d'ailleurs ne tiennent-ils pas en ce moment son cœur qui palpète dans sa poitrine, comme s'il avait envie de s'envoler ?

C'est alors qu'elle entend les cloches tinter au loin, si loin, derrière les collines rouillées par l'automne, ses jambes s'enfoncent dans un moelleux tapis de feuilles mordorées. Le soleil l'enveloppe dans sa lumière, elle soupire alors :

-oh mon cœur ! Et part rejoindre les anges pour leur préparer de la gelée de framboise avec une tarte aux pommes.

Dans le chœur de l'église, l'orgue entonne une cantate de Bach pour lui dire : Adieu petite grand-mère.

Michelle CHEVASSUS-2022.

Eugénie

J'aurais aimé cueillir des fleurs
Et gauchement te les offrir
Pour te montrer mon p'tit bonheur
Agenouillé devant ton rire.

J'aurais cueillis tous les matins
En voulant dévorer la vie
Les jours nouveaux comme des festins
Et bu ta sève jusqu'à la lie,

Mais les vendanges sont finies !
L'automne est là, il vient pour moi..
Et tu vois, ma douce Eugénie,
Je suis seul avec mon émoi..

J'aurais voulu cueillir tes pleurs,
Te les voler pour les faire fuir...
Mais je n'ai pas su être à l'heure
Au rendez-vous de tes soupirs.

J'aurais accueilli tes humeurs
Comme on aime l'âcreté du miel,
Et j'aurais caressé tes peurs
En les confiant au bleu du ciel..

Le temps qui passe est scélérat :
Je suis prisonnier des saisons !
Ne sachant être ici ou là,
Je t'ai cueilli des champignons

...

Patrimoine :

LE RENOUVEAU DES BORNES FONTAINES DU VILLAGE



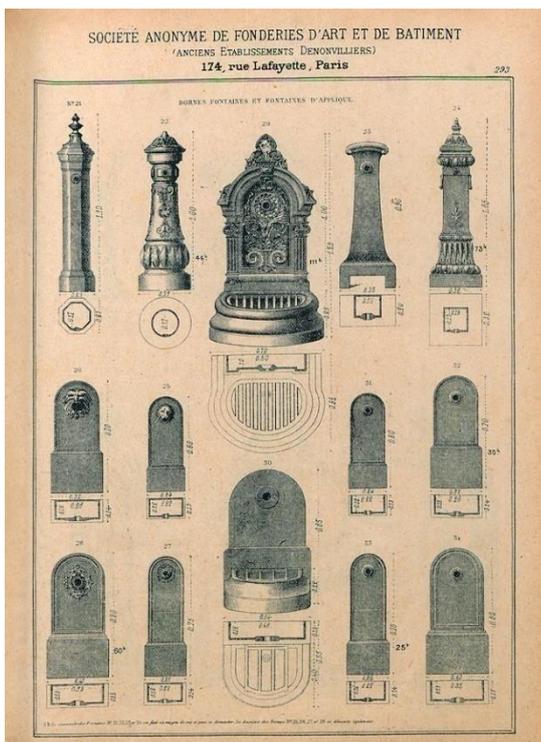
Il est indéniable que l'installation d'un réseau d'eau courante en 1890, allait révolutionner le confort et l'hygiène du village.

De l'eau « jaillissante » pour la fontaine de la place de la mairie ou « coulante » pour les bornes fontaines réparties dans le village. Un réseau de cinq bornes suffisait alors aux besoins de la population. Bonheur inestimable : actionner une simple manette et l'eau jaillit ; une eau gratuite, à portée de main, pour la maison, les jardins, pour étancher sa soif, la toilette « *il faut que l'eau sollicite aux habitudes hygiéniques* » (politique hygiéniste de l'époque). De l'eau propre et saine provenant d'une source « intarissable » de la Côte de l'Heute sur le Premier Plateau. De l'eau purifiée par infiltration et stockée dans un petit château d'eau qui sert de bassin de décantation. L'eau est dirigée vers le réseau par gravitation.

Depuis le début du 19^{ème} siècle, la demande d'installation de réseaux d'eau, dans un pays qui s'industrialisait, était très forte. Le choix d'un système de distribution d'eau par fontaines et bornes-fontaines s'imposa. On lui imposa trois fonctions : subvenir aux usages domestiques, l'arrosage des rues, l'alimentation des pompes à incendies.

L'installation de ce réseau d'eau, symbole du confort moderne naissant, n'allait pas de soi pourtant. Les démarches, procédures, investissements, mises en œuvre, étaient tributaires du contrôle et de l'accord de la préfecture.

Les plans très détaillés des édifices liés à l'adduction d'eau : château d'eau, fontaine, bornes-fontaines devaient être établis par un architecte, ainsi que le plan du réseau : de la captation de l'eau jusqu'au circuit des canalisations et de leurs divers emplacements.



Captation, clarification et transport de l'eau faisaient donc partie du cahier des charges. Sans compter les contrôles et analyses de l'eau.

Non ce n'était pas rien que l'installation de ce premier réseau d'eau courante qui a enfin pu être inauguré en 1895.

Le choix des bornes fut réalisé à partir de catalogues proposés par les fonderies, nombreuses à l'époque. Le choix de la Commune se porta sur la fonderie Batifoulie.

Une fontaine de forme simple sans sophistication, une simple borne en somme ; choix lié sans doute au budget de la Commune. Aucune surcharge décorative, cela aurait eu un coût supplémentaire.

Le choix du logo est à l'initiative de l'illustrateur de l'entreprise est très inspiré par les armoiries existant dans

d'autres communes du Jura. Voyez celui de Morez.

Qu'importe, le logo réalisé sur les bornes de Blois est très parlant et représente bien la reculée : Une roue de moulin baignant dans des flots ondulants, rappel de l'intense activité du village liée à l'énergie hydraulique. Un « sapin arraché » surmonte la représentation.

Le sapin, dans l'armorial Franc-Comtois, est un sujet complexe. Il est souvent représenté et donne lieu à de nombreuses interprétations, en voici quelques-unes : soit que le sapin indique l'aspect « montagnard et/ou la représentation « sombre » d'une reculée, soit l'arbre représente les ressources forestières d'un monde industriel et paysan.

Un mot sur le cartouche de la fonderie. Les bornes posées en 1890, portent sur leur socle, l'inscription **« Batifoulier constructeur à Besançon »**.

Baumes Les Messieurs possède également deux bornes rigoureusement identiques à celles de Blois. Un détail diffère : le cartouche de l'entreprise : **« Usine de la Butte de Besançon »** En effet l'entreprise Batifoulier devient le 15 décembre 1900 « la S.A. des Usines de la Butte ».

Si vous trouvez d'autres bornes-fontaines vous pourrez ainsi les dater. La fonderie a disparu avant la seconde guerre mondiale.

Au fil du temps les bornes se sont fondues dans le paysage. Leur socle s'est garni de mousses ou d'herbes folles. Elles se sont oxydées, trahissant leur âge vénérable. Mais ces belles dames en fonte, solides et robustes ont vaillamment franchies le cap des 132 ans. Quelques effets de vandalisme leur ont fait perdre leur bec verseur. Elles possèdent encore, sauf l'une d'elle, leur avaloir : petite vasque destinée à recevoir les eaux d'écoulement qui permet de les évacuer sous terre sans inonder les pieds des utilisateurs.

Les bornes fontaines sont restées, pour la plupart, à leur place d'origine: celles chez Pierrot, Thura (Breton), Herminie.

Celle chez Marguet a émigré vers le terrain de camping où elle propose à présent d'étancher la soif des randonneurs et campeurs.

Une seule s'est ingéniee à jouer les filles de l'air, celle chez Claudine, pour se retrouver dans la grange communale au Chaumois Boivin.

Elle avait été déplacée lors de la démolition de la maison de la Claudine vers les années 1977. On n'en avait plus l'usage ; les fontaines, à l'époque, étaient déjà tombées en désuétude. On l'a retrouvé très abîmée. Son mécanisme et son avaloir ont disparu.

C'était sans compter sur Dominique BRETON qui en a assuré la restauration et au passage à offert une belle cure de jouvence à toutes les autres du nettoyage à la remise en peinture pour les protéger.



Geneviève HERICHI-2021

Cérémonie du Souvenir : 11 novembre 2024

Cette année encore, une population nombreuse était présente à la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918. Il a été souligné au cours de cette cérémonie l'impérieuse nécessité de défendre les valeurs et l'unité de notre République ; Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité, trop souvent malmenées par des mouvances idéologiques ou partis politiques subversifs, désireux de renverser les institutions actuelles.

Tous ensemble, soyons unis et vigilants pour défendre notre bien le plus cher : la Liberté (de penser, d'agir et de croire (ou pas)) !



VV-2024

Repas des Aînés et des élus

En cette fin d'année 2024, les élus avaient choisi d'honorer les aînés en renouant avec la tradition du repas en salle des fêtes communale. Le menu préparé par un traiteur local et la bonne ambiance ont été appréciés par l'ensemble des convives, plus nombreux cette année.

A l'année prochaine !



Noël 2024

Encore une fois, MERCI À TOUS !

A tous ceux qui ont participé à la collecte des boîtes et à ceux qui ont eu un petit mot pour nous encourager.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude à celles qui ont, avec un bel enthousiasme, donné de leur temps pour emballer tous ces paquets.



NM_2024

Votre implication à tous a contribué à ajouter une petite touche féerique à ce Noël 2024.



NM_2024

Tout particulièrement grâce aux belles illuminations.



NM_2024

Merci à la mairie pour son soutien inconditionnel.

Alors que nous accueillons une nouvelle année, je suis impatiente de voir ce que nous accomplirons ensemble afin que les prochaines fêtes soient encore plus belles et fassent rêver les enfants (et les grands...)

Nathalie Mourez

En parallèle, l'installation du majestueux sapin de Noël a été assurée (comme tous les ans) par MM Patrice CHEVASSUS et Philippe HOUSER. Merci !

Soirée « Feyes » 2024

En cette fin d'année hivernale (enfin une météo. conforme...), petits et grands se sont retrouvés au Chaumois-Boivin, à côté du téléphérique-à-lait pour bien terminer l'année ...

En effet, c'est à nouveau une bonne centaine de personnes qui a participé dans la bonne humeur, la convivialité et la détente à faire revivre une tradition locale multiséculaire !!

En effet, nos ancêtres les Séquanes (une des tribus celtiques de la Gaule) qui peuplaient notre contrée il y a de nombreux siècles, fêtaient chaque année au solstice d'hiver le passage des jours les plus courts (assimilés aux ténèbres) aux jours croissants (prometteurs de lumière et de chaleur).

A cette occasion, ils faisaient tourner autour de leur corps des tisons enflammés qui rappelaient la rotation du soleil dans son cycle céleste.

Se répondant de vallées en collines, chaque peuplade avait à cœur de participer à cette commémoration qui revêtait un caractère spirituel et sociétal majeur.

∞∞∞∞∞∞∞∞

Cette tradition perpétuée par nos aînés jusqu'au début des années 70 dans notre vallée s'était doucement évaporée...

Notre équipe municipale ainsi que les bénévoles de l'Amicale des Loups avaient à cœur depuis quelques années de ressusciter cette sympathique tradition, encore vivace dans les communes voisines de CHATEAU-CHALON, MENETRU-LE-VIGNOBLE, VOITEUR, BRERY et NEVY-SUR-SEILLE...

Souhaitant renforcer le lien social et culturel entre le village et le hameau, nous avons à cœur de conforter cette amicale manifestation accessible à l'ensemble de la population. Ce spectacle gratuit a confirmé sa popularité et à beaucoup plu aux personnes présentes, qu'elles soient locales, jurassiennes, bourguignonnes ou bien encore lyonnaises... Longue vie à cette belle initiative !!! et à l'année prochaine !!!





SB-2024



JC-M-2024

Informations pratiques :

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : BLOIS SUR SEILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 10px;">A</div> <div style="text-align: left;"> <p>A : Eau de bonne qualité</p> <p>B : Eau de qualité convenable</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité</p> </div> </div> <p style="text-align: center; margin-top: 5px;">Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA CREUSE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (BLOIS-SUR-SEILLE), soit 73 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE BLOIS SUR SEILLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE BLOIS SUR SEILLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 10</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p> <p>Années prises en compte : 2022, 2023</p>
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 13,5 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 16 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 3</p> <p>Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur maxi : 0 NFU</p>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 28,2 °f</p> <p>Valeur maxi : 28,7 °f</p>

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

ZONE DE DISTRIBUTION : SIAEP LES CHAUMOIS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (BLOIS-SUR-SEILLE, MARRE (LA), NEVY-SUR-SEILLE), soit 54 personnes. Le responsable des installations est : « SIAEP LES CHAUMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP LES CHAUMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
---------------	---	--------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 9
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2021, 2022, 2023

NITRATES	A	Très bonne qualité
----------	---	--------------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 4,55 mg/L
Valeur maxi : 5,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
--------------------------------------	---	--------------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 349
Valeur maxi : 0 microgramme/L

TURBIDITÉ	A	Très bonne qualité
-----------	---	--------------------

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 8
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0,67 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
------------------------------	--	--

DURETÉ	Eau dure	
--------	----------	--

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 21,8 °f
Valeur maxi : 22,1 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/09/2024

UDI 039001524

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

NEVY/SEILLE, BLOIS/SEILLE,
LADOYE/SEILLE, LA MARRE,
LAVIGNY



Calendrier de collecte 2025

BAC GRIS et BAC DE TRI



Les bacs doivent être sortis avant 4h30 pour
une collecte en matinée et avant 11h30 pour
une collecte d'après-midi.
Les bacs non conformes aux consignes de tri
ne sont pas collectés.

Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Dernière collecte 2024 : mardi 31 décembre à 5h pour les bacs gris et 12h pour les bacs de tri	1 S 2 D 3 L 4 Ma 5 Me 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 Ma 12 Me Ap-midi Ap-midi 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Me 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 Ma 26 Me Ap-midi Ap-midi 27 J 28 V	1 S 2 D 3 L 4 Ma 5 Me 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 Ma 12 Me Ap-midi Ap-midi 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Me 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 Ma 26 Me Ap-midi Ap-midi 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	1 Ma 2 Me 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 Ma 9 Me Ap-midi Ap-midi 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 Ma 16 Me 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L Pâques 22 Ma 23 Me Ap-midi Ap-midi 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Me	1 J Fête du travail 2 V 3 S 4 D 5 L 6 Ma 7 Me Ap-midi Ap-midi 8 J Armistice 1945 9 V 10 S 11 D 12 L 13 D 14 Me 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 Ma 21 Me Ap-midi Ap-midi 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Me 29 J Ascension 30 V 31 S	1 D 2 L 3 Ma 4 Me Ap-midi Ap-midi 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L Pentecôte 10 Ma 11 Me 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 Ma 18 Me Ap-midi Ap-midi 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 Ma 25 Me 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ma 2 Me Ap-midi Ap-midi 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 Ma 9 Me 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L Fête nationale 15 Ma 16 Me Ap-midi Ap-midi 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Me 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Me Ap-midi Ap-midi 31 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 Ma 6 Me 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Me Ap-midi Ap-midi 14 J 15 V Assomption 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Me 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 Me Ap-midi Ap-midi 28 J 29 V 30 S 31 D	1 L 2 Ma 3 Me 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 Ma 10 Me Ap-midi Ap-midi 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 Ma 17 Me 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 Ma 24 Me Ap-midi Ap-midi 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 Ma	1 Me 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 Ma 8 Me Ap-midi Ap-midi 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 Ma 15 Me 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 Ma 22 Me Ap-midi Ap-midi 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 Ma 29 Me 30 J 31 V	1 S Toussaint 2 D 3 L 4 Ma 5 Me Ap-midi Ap-midi 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 Ma Armistice 1918 12 Me 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Me Ap-midi Ap-midi 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 Ma 26 Me 27 J 28 V 29 S 30 D	1 L 2 Ma 3 Me Ap-midi Ap-midi 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 Ma 10 Me 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 Ma 17 Me Ap-midi Ap-midi 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 Ma 24 Me 25 J Noël 26 V 27 S 28 D 29 L 30 Ma 31 Me Ap-midi Ap-midi

Les bacs bleus de tri passent progressivement
au jaune, les consignes restent les mêmes :
Tous les emballages en vrac dans
le bac de tri!



CONTACTS
Réparation et livraison de bacs de collecte, informations :

☎ 03 84 86 14 14

✉ accueil@sictomlons.fr

🌐 www.sictom-lons-le-saunier.fr





LE SAVIEZ VOUS ?

**LES MOUCHOIRS,
ESSUIE-TOUT ET
SERVIETTES EN PAPIER**



**VONT DANS LA
POUBELLE
GRISE**



A JETER EN SAC!



► Location salle des fêtes (tarifs)

- **Salle communale : (Commune)** . 150 € pour les extérieurs (caution 450€)
(Capacité maxi : 35 personnes) . 75 € pour les habitants (caution 250€)
- **Table et bancs : (Les Loups de Blois)** . 5 €/table + 2 bancs

Responsable : Marie-Christine BRUCHON(tél : 06.84.35.10.55)

► Vivre en bon voisinage :

Rappel au vu de l'arrêté préfectoral du 13/03/2012 :

Pour la quiétude de tous, **les appareils bruyants** (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, disqueuses, raboteuses, scie circulaire, etc...) **ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés, sauf de 10h 00 à 12h 00.**

Les horaires autorisés sont :* du lundi au samedi ; de 8h à 12h et de 13h 30 à 20h.

Merci pour vos voisins (Village et Chaumois) !!!

► Utilisation des sites dédiés aux déchets verts :

Pour mémoire, et afin d'éviter de transporter avec des véhicules les déchets verts jusqu'en déchèterie (et limiter ainsi l'empreinte carbone), la municipalité tolère un dépôt sur les sites de « Sous Véro » et de « La Louvrasse ».

Les habitants du village et du hameau de Chaumois Boivin peuvent ainsi **déposer uniquement les branches et ramilles issus de taille et d'élagage, et/ou les végétaux divers, sciure, écorce...**

Les bénéficiaires veilleront à entreposer leurs déchets en périphérie des aires de dépôt et éviteront de les laisser sur les aires de manœuvre.

Merci pour votre écocitoyenneté !!

► Cimetière : gestion des déchets verts :

Pour mémoire, un petit bac de récupération des fleurs fanées et pots plastiques est installé derrière l'église. Pour faciliter le traitement de ces encombrants par David, notre employé communal, **il est vivement recommandé de bien séparer spatialement les déchets plastiques et les déchets végétaux.**

Merci pour votre civisme !!

► Principaux rendez-vous 2025 :

Dimanche 6 avril : Trail des Reculées

Samedi 10 mai : inauguration statue Jeanne d'Arc (à 11h)

Dimanche 29 juin : concert de musique baroque en l'église Saint-Gilles, et randonnée chantée dans le village.

Samedi 19 juillet : 4° Fête du Lait organisée par l'Amicale des Loups de Blois et la municipalité:

Dimanche 21 septembre : Journée Européenne du Patrimoine organisée par l'Amicale des Loups de Blois :



PC_2025

Mardi 11 novembre : commémoration de l'Armistice de 1918.

Dimanche 7 décembre : repas des aînés (70 ans révolus).

**Mercredi 31 décembre : soirée « fayas » organisée par l'Amicale des Loups de Blois :
Rendez-vous à 18h 00 au Chaumois Boivin.**

